

!!! Demande à formuler AVANT le 18 janvier !!!

Modèle de demande individuelle d'autorisation d'absence pour formation syndicale

NOM Prénom
Grade et fonction
Établissement

à M. [ou Mme] le DASEN
s/c de M. [ou Mme] ,
Proviseur [ou Principal] de.....

Conformément aux dispositions de la loi n° 82/997 du 23/11/1982 relative aux agents non-titulaires de l'État, et du décret 84-474 définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé **le mardi 18 février 2020 de 9h à 17h**, pour participer à un stage départemental de formation syndicale .

Ce stage se déroulera à la bourse du travail de Grenoble. Il est organisé par la section académique du SNES sous l'égide de l'I.R.H.S.E.S., organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour formation syndicale (arrêté du 29/12/99 publié au J .O.R.F. du 6 Janvier 2000).

À le

Signature

!!! Demande à formuler AVANT le 18 janvier !!!

Mardi 18 février 2020 de 9h à 17h

Ouvert à toutes et
tous, syndiqué-es
ou non

À la bourse du travail à Grenoble

Stage syndical – Spécial AED « Connaître et défendre ses droits »



SNES Isère
Bourse du travail
32 avenue de l'Europe
38100 Grenoble

04 76 23 14 18
s2.38@grenoble.snes.edu

MAL PAYÉ-E
MÉPRISÉ-E
PRÉCARISÉ-E
ASSEZ !



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Le Stage syndical : un droit pour chacun-e

Chaque AED, **syndiqué-e ou non**, dispose d'un capital de **12 jours** par an pour congés de formation syndicale avec traitement intégral.

L'absence est de droit à condition de formuler la demande 1 mois avant la date du stage. (cf modèle ci-dessous).

Par contre, le ou la cheffe d'établissement, par nécessité absolue de service peut refuser, par exemple, d'autoriser le stage pour tous les AED de l'établissement en même temps.

En cas de question ou de problème, n'hésitez pas à contacter le ou la correspondante SNES de l'établissement ou la section départementale.

Stage du 10 décembre : Le programme

Statut de l'AED :

contrat, horaires de travail, droits et obligations.

Missions et rôle de l'AED :

tâches, positionnement éducatif, place dans l'établissement.



TOUJOURS PLUS DE PRÉCARITÉ!



Réponse aux questions

Comment participer ?

1. Demander l'autorisation d'absence auprès du chef d'établissement en complétant le modèle au verso AVANT le 18 janvier.

Il n'est pas nécessaire de fournir une convocation.

Une absence de réponse de l'administration vaut accord.

2. S'inscrire auprès de la section départementale en envoyant un mail précisant Nom, Prénom, Établissement.